

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les conclusions du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures sur la 2^e phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône sont incompréhensibles et inacceptables

Marie-Guite Dufay, Présidente de l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée et Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, a exprimé sa vive déception et incompréhension suite à l'avis rendu aujourd'hui par le Conseil d'orientation des infrastructures sur le projet de 2^e phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône. Dans son rapport le Conseil d'orientation des infrastructures recommande qu'aucun financement ne soit retenu pour la LGV Rhin-Rhône avant 2038.

« Le rapport publié par le Conseil d'orientation des infrastructures ne prend pas en compte deux informations majeures qui plaident pour l'engagement prioritaire du projet. Premièrement le projet est présenté comme un nouveau projet prolongeant la première phase, or il représente en réalité l'achèvement d'un projet déjà engagé et qui a été phasé afin d'en lisser le financement. Plus de 80 millions d'euros d'argent public, crédits de l'Etat et des collectivités, ont déjà été dépensés sur cette deuxième phase qui est en conséquence lancée et doit maintenant être terminée » explique Marie-Guite Dufay.

« Deuxièmement, le rapport indique qu'aucun nouvel élément ne permet de modifier l'appréciation portée par la Commission Mobilité 21 en 2013. Pourtant, les collectivités ont travaillé depuis cette date avec l'Etat, SNCF Réseau et l'Europe pour chercher des économies permettant de réduire le coût du projet. Il est démontré désormais que des économies entre 100 et 160 millions d'euros peuvent être réalisées sur la seule section Est du projet entre Petit Croix et Lutterbach, ce qui modifie de façon conséquente les perspectives de financement du projet en baissant le coût global de plus de 12%. Compte tenu de ces économies et du statut stratégique du projet dans le Réseau Transeuropéen de Transports, une actualisation des études socio-économiques est en cours avec le soutien de l'Etat et de l'Europe. Il est incompréhensible que ces éléments qui ont bien été communiqués au Conseil d'orientation des infrastructures n'aient pas été pris en compte dans son rapport ».

Marie-Guite Dufay appelle la Ministre des Transports Madame Elisabeth Borne à recevoir le plus rapidement possible les collectivités et les forces économiques des régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté qui ont porté et financé le projet de LGV Rhin-Rhône.

« Nous avons demandé une rencontre avec la Ministre des Transports afin de démontrer la nécessité de l'achèvement de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône par la réalisation prioritaire des 35 km de la section Est de la deuxième phase. Seule cette réalisation conférerait à l'infrastructure toutes les fonctionnalités promises, avec une offre plus complète, plus cohérente et plus attractive commercialement, pour mieux répondre à la demande de mobilité régionale, nationale et internationale. Nous avons également indiqué à Madame la Ministre que nous sommes prêts à ouvrir des négociations sur une prise en charge plus importante par les collectivités du coût des travaux, sous certaines conditions. Il revient donc à l'Etat de lancer une mission de financement pour déterminer les contours d'un tel montage.

« Les acteurs politiques et économiques de l'ensemble des régions françaises, suisses et allemandes concernées par le projet sont d'ores et déjà mobilisés et motivés pour soutenir la réalisation de la 2^e phase de la branche Est et de garantir sa réussite dans la durée. Nous attendons maintenant le rendez-vous avec Madame la Ministre pour acter cette volonté de voir aboutir le projet » conclut Marie-Guite Dufay.

Contact presse :

Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée
Tél. : 07 88 48 83 07, Courriel : secretariat@transeuropetgv.net

L'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée regroupe les collectivités, organismes et personnalités suivantes :

Région Bourgogne-Franche-Comté
Région Grand Est
Conseil Départemental de la Côte-d'Or
Eurométropole de Strasbourg
Mulhouse Alsace Agglomération
Le Grand Belfort
Pays de Montbéliard Agglomération
Le Grand Besançon
Dijon Métropole
Le Grand Chalon
Ville de Blotzheim
Ville de Chenôve
Ville de Longvic
Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole
Chambre de Commerce et d'Industrie Côte-d'Or
Land de Bade-Wurtemberg
Land de Rhénanie-Palatinat
Ville de Göttingen
Ville de Karlsruhe
Ville de Fribourg-en-Brigau
Verband Region Stuttgart
Chambre de Commerce et d'Industrie de Karlsruhe
Canton de Soleure
Canton de Berne
Canton de Bâle-Ville
République et Canton du Jura
République et Canton de Neuchâtel
Canton de Vaud
Ville de Zürich
Ville de Delémont
Ville de Porrentruy
Ville de Lausanne
Chambre de Commerce de Bâle
Généralité de Catalogne
Association pour la Liaison de la Lorraine et du Nord Franc-Comtois au TGV Rhin-Rhône-Méditerranée
Club d'Affaires franco-allemand Rhône-Alpes
Interregional Alliance for the Rhine-Alpine Corridor EGTC
Office Interconsulaire des Transports et des Communications du Sud- Est
Paul BLANC, Sénateur honoraire des Pyrénées-Orientales
Fabienne KELLER, Sénatrice du Bas-Rhin
Michel ZUMKELLER, Député du Territoire de Belfort